



MUNICIPALITE
DE CROY

Défibrillateur

La Municipalité vous informe qu'un défibrillateur a été posé à la Rue des fontaines 12. Pour information, un défibrillateur identique a également été posé à la Place du Bourg 9 à Romainmôtier.

La société Almas Industries Swiss SA sera présente pour diverses séances de formations aux dates suivantes :

- Le mardi 21.05.2024 à 18h30 à la salle du Conseil de Romainmôtier
- Le jeudi 06.06.2024 à 19h à la salle du Conseil de Romainmôtier
- Le mardi 18.06.2024 à 19h30 à la salle du Conseil de Croy

En cas d'intérêt pour l'une de ces séances, nous vous prions de vous inscrire par mail à commune@romainmotier-envy.ch pour les 21.05 et 06.06 et à commune@croy.ch pour le 18.06.2024 ou par téléphone au 024 453 19 04.

La Municipalité